



Faculté de théologie (TECO)

Transmission de la foi et accompagnement de la personne en situation de handicap

L'apport théologique et pédagogique de Jean MESNY

Mémoire réalisé par
Filippo LESO

Promoteur
Henri DERROITTE

Lecteurs
Thierry SCLIPTEUX
Dominique JACQUEMIN

Année académique 2014-2015
Master en théologie approfondie à finalité pastorale

ANNEXES

Annexe 1 : Projet diocésain de Mgr Deville

Un « kairós » pastoral

Récollecion de Carême par Mgr Jean-Pierre Delville
Banneux, 18 mars 2014

Chers Frères et Sœurs, évêques, prêtres, diacres, assistantes paroissiales, animateurs pastoraux, et membres laïcs des équipes pastorales, en paroisse ou dans d'autres secteurs,

Si vous avez levé les yeux vers le ciel la nuit dernière, vous aurez admiré la pleine lune ! Ce n'est pas un hasard. À chaque Carême, le dimanche de la transfiguration est toujours lié à la pleine lune. Jésus a voulu que certains de ses disciples participent à cette vision de son corps transfiguré. De même, vous, vous êtes venus à Banneux, pour rencontrer le Seigneur durant cette récollecion de Carême. J'espère que cette lumière qu'il nous donne vous éclairera et éclairera ceux que vous rencontrerez, un peu comme la lune éclaire tous ceux qui cheminent à sa lumière.

Ce moment de résurrection, comme le moment de la transfiguration, est un kairós, un moment favorable. Toute notre Église vit d'ailleurs un moment favorable. Qui aurait imaginé il y a un an ce que nous vivons aujourd'hui ? L'Église vivait dans l'angoisse la démission du pape Benoît XVI. Il y avait un climat de scandale et de lutte de pouvoir dans les coulisses. On vivait depuis des années le problème de la lutte contre la pédophilie. Puis on a eu la surprise de voir l'élection du pape François. Il provenait d'Amérique latine ; il n'était pas jeune. Mais il manifestait une grande jeunesse de cœur. Il nous a ouvert à la miséricorde de Dieu et aux périphéries du monde.

D'après le Concile Vatican II, l'Église est sacrement du salut. Elle doit donc être un signe efficace du salut. Elle est là en vue du salut. Elle n'a pas son objectif en elle-même, mais dans la communication du salut. Le salut, en latin, *salus*, qui veut dire d'abord la santé, signifie donc la santé du corps et de l'âme, la santé matérielle et la santé spirituelle, et donc le bonheur et la libération du mal, qui débouchent sur la vie éternelle et la communion avec Dieu. La question qui se pose à nous est donc : dans le monde d'aujourd'hui, comment sommes-nous sacrement du salut ? Comment portons-nous le salut voulu et offert par Jésus ? Le salut est pour tous. Donc nous devons avoir l'ambition de toucher tout le monde, même si nous savons que nous ne parviendrons pas à convaincre tout le monde. Je veux dire que nous ne devons pas rester enfermés dans le monde ecclésial, mais être témoins et communicatifs. Comment réaliser cela ? Nous devons faire comme Jésus, qui, d'après l'évangéliste Matthieu, proclamait la bonne nouvelle du Royaume et guérissait toute maladie (Mt 9,35) ? Et nous devons être comme les disciples de Jésus, qui disaient : Seigneur, apprends-nous à prier, comme Jean-Baptiste lui aussi l'a appris à ses disciples ! (Lc 11,1).

Je voudrais développer avec vous ce que j'ai eu l'occasion de dire aux doyens et au Conseil presbytéral, car c'est vous qui êtes pasteurs ou ministres au service de l'Évangile dans notre diocèse. J'aime pour cela suivre les quatre constitutions du Concile Vatican II.

1. Le secteur *Gaudium et spes*, ou l'Église dans le monde

La constitution *Gaudium et spes* (Joie et espérance) du Concile Vatican II est consacrée à l'Église dans le monde. Le monde vit des moments difficiles : on connaît la crise, avec toute l'insécurité et les peurs qu'elle engendre. On connaît la sécularisation, avec le matérialisme ambiant, l'indifférence, la difficulté de croire. On connaît les défis mondiaux de l'injustice, de la guerre, de l'écologie. Comment portons-nous une espérance, un bonheur, une spiritualité, un souci de justice, une amitié ? Le concile promeut une ligne nouvelle : au lieu de tendre à imposer ses vues à la société, l'Église promeut le dialogue avec les cultures, les sociétés, les autres confessions chrétiennes et les autres religions. Le dialogue avec les autres religions est à l'ordre du jour : avec l'islam et le judaïsme, en particulier. Au niveau musulman, on doit approfondir pour éviter les simplismes. Le dialogue passe aussi par les questions de société, plus ou moins conflictuelles : euthanasie, mariage homosexuel, écologie, économie, justice sociale, questions sur lesquelles il est nécessaire de s'informer et de se positionner.

Le pape François, dans son exhortation apostolique *Evangelii gaudium* (La joie de l'Évangile), précise par deux aspects cet engagement : l'intégration des pauvres dans la société et le dialogue pour la paix. **CONCRÈTEMENT, C'EST LA TOUTE PREMIÈRE PRIORITÉ QUE JE VOUDRAIS LANCER : COMMENT DANS NOS PAROISSES ET NOS COMMUNAUTÉS, RÉSERVONS-NOUS UNE PLACE PRIVILÉGIÉE À L'INTÉGRATION DES PAUVRES ET AU DIALOGUE POUR LA PAIX ?** Comment faisons-nous écho à ces situations, comment procurons-nous un soutien

? L'engagement concret est porteur de foi. Il éclaire la foi. On s'éclaire les uns les autres en matière de foi. Notre Église possède d'innombrables Services, le vicariat Évangile & Vie le prouve, sans compter les institutions qui ne relèvent pas de lui. Comment s'épauler mutuellement entre unités pastorales et Services ? Entre Unités pastorales et institutions chrétiennes ? Quel est le rôle des hôpitaux, des mouvements, des syndicats, des mutualités ? Comment s'engager envers les personnes âgées et malades ? Et les détenus dans les prisons ? Comment accueillons-nous les étrangers ? Le rôle des laïcs est prépondérant en cette matière.

Notre diocèse a été pionnier en cette matière : cela a commencé en particulier avec le Congrès social de 1886, qui a ouvert la porte à la fondation des syndicats chrétiens et à la législation sociale belge ; il était l'œuvre de Mgr Victor Joseph Doutreloux et de l'abbé Antoine Pottier, théoricien de la justice sociale. En 1942, le premier prêtre ouvrier s'est engagé : c'est l'abbé Charles Bolland. En matière de dialogue, il faut souligner l'œuvre de Mgr Louis-Joseph Kerkhofs dans son sauvetage des juifs et, en particulier du rabbin Lepkifker, et son accueil du monastère de rite byzantin d'Amay, œuvre de Dom Lambert Beauduin, transféré ensuite à Chevetogne.

Cette dimension de salut, je voudrais la souligner au niveau du Conseil épiscopal en érigeant un nouveau vicariat, le Vicariat de la santé, dont la responsable sera Mme Caroline Werbrouck, déléguée épiscopale, qui entrera en fonction au 1er septembre. Sa mission sera concentrée sur les aumôneries d'hôpital. Cette compétence sera donc transférée du Vicariat Évangile & Vie vers le nouveau vicariat. L'abbé Baudouin Charpentier continuera à avoir la responsabilité du Vicariat Évangile & Vie.

J'aimerais aussi annoncer dès maintenant que nous accueillerons dans notre diocèse l'archevêque Vincenzo Paglia, président du Conseil pontifical pour la famille, pour une conférence qu'il donnera le lundi 26 mai à Liège, sur le thème de la famille dans le cadre de la mondialisation, en vue du synode sur la famille, d'octobre prochain.

2. Le secteur Dei verbum, ou l'annonce de l'Évangile

La constitution Dei verbum (La parole de Dieu) du Concile Vatican II est consacrée à l'annonce de la Parole de Dieu et à la communication de la foi. La dimension de communication de l'Évangile est importante en effet, à commencer par la lecture et l'étude de la Bible. Bible vient du grec biblia, qui signifie les livres. C'est donc un ensemble de livres, d'époques et de conceptions différentes. Déjà les évangiles sont au nombre de quatre et comportent des accents différents. Affronter le texte, avec ses difficultés et ses incohérences nous pousse à l'interprétation et à l'application personnelle. La Bible est un document imprimé et est destinée à tous même aux non chrétiens. Le concile insiste sur la lecture de la Bible par tous. Elle est Parole de Dieu, et elle met la parole à l'avant-plan : « au début était la parole » (Jean 1,1). La parole est en effet la base du développement humain, de la naissance de l'homme jusqu'à sa mort. Dans notre diocèse, la pastorale biblique se développe et j'en suis très heureux.

Le pape François a fait de l'annonce de l'Évangile une priorité. Il nous invite à être une Église « en sortie », qui ne reste pas dans son bien-être propre ou confinée dans ses intérêts spécifiques. Elle doit être en position d'annonce ; MA DEUXIÈME PRIORITÉ EST DONC CELLE-CI : COMMENT SOMMES-NOUS ACTEURS DE LA COMMUNICATION DE L'ÉVANGILE ? Cela passe par l'engagement social. Mais cela continue par l'annonce explicite. Celle-ci démarre par la conversation autour d'une table, dans l'intimité. Elle se développe ensuite dans l'enseignement. Chez nous, le catéchuménat des adultes se développe. La catéchèse fait l'objet de toute une réflexion, basée sur une catéchèse intégrée, qui touche aussi les adultes. Nos formations religieuses s'intensifient grâce à leur reconnaissance officielle via l'UCL.

De même, l'enseignement est important. Il y a une attente de présence chrétienne et d'esprit chrétien dans nos écoles libres. La relation avec la paroisse est très utile à ce sujet. Le cours de religion est nécessaire, comme poumon de spiritualité et d'humanité, alors même qu'il est contesté aujourd'hui. Les évêques, les syndicats, et le SeGEC vont s'engager en faveur de ce cours.

Les médias ont un rôle-clé. On doit communiquer mieux, y compris par le site internet du diocèse, par RCF, par la présence sur les médias, par l'amélioration des services de communication.

Chacun des laïcs est interpellé sur sa manière d'être un témoin de l'Évangile. Notre Église diocésaine a été pionnière aussi en matière d'évangélisation. Je pense à son engagement en Chine par la SAM, fondée par l'abbé André Boland avec le P. Vincent Lebbe ; à l'engagement au Rwanda avec le chanoine Ernotte ; et à l'engagement en Amérique latine, qui est particulièrement à l'ordre du jour avec la visite de Mgr Eugène Rixen, évêque de Goiás au Brésil, durant ce Carême.

Pour valoriser cette dimension de l'annonce de la Parole de Dieu, j'ai décidé de créer un Vicariat de l'Annonce de l'Évangile, dont je confie la responsabilité à l'abbé Olivier Windels, à partir du 1er

septembre prochain. Il comprendra trois Services, dirigés par trois adjoints du vicaire épiscopal : le Service Catéchèse, dirigé par l'abbé Armand Franssen ; le Service Catéchuménat, dirigé par Mme Martine Lewis ; et le Service Liturgie, dirigé par l'abbé Pierre Hannosset, qui remplacera l'abbé René Rouschop, que je remercie pour toute son action à ce poste.

Le Vicariat de la formation sera sous la responsabilité de l'abbé Emil Piront, qui assurera aussi la charge de président du Séminaire. Le Chanoine Lambert Wers, actuel vicaire épiscopal de la formation, sera chargé de la pastorale de la culture, à partir de la cathédrale.

Le Service de presse et de communication sera confié à partir du 1er juin à Mme Catherine Jamoulle-Jamotte, qui a une expérience de journalisme et de professeur de religion. Je remercie dès maintenant Mme Anne-Elisabeth Nève de Mévergnies pour son travail au Service de presse et de communication.

Le Vicariat de l'enseignement est assumé depuis le 1er janvier par M. Marc Deltour, qui a remplacé l'abbé Marcel Villers. Je remercie de tout cœur ce dernier pour son engagement au service de l'éducation de jeunes.

La Commission pour l'œcuménisme sera dirigée par Sr Muriel d'Hoffschmidt, de la Communauté du Chemin Neuf, en remplacement de l'abbé François Dabin, que je remercie pour son dévouement à cette tâche.

3. Le secteur *Lumen gentium* ou l'Église dans sa constitution interne

La constitution *Lumen gentium* (Lumière des peuples) du Concile Vatican II est consacrée à l'Église dans sa constitution interne, l'Église comme peuple de Dieu, réunissant pasteurs, diacres et laïcs, l'Église comme ensemble de communautés chrétiennes. Les communautés sont sacrement du salut. La collaboration entre les différents acteurs est essentielle. Un Conseil presbytéral, une Assemblée des doyens, etc. sont nécessaires. La formation d'Unités pastorales aussi, avec des équipes-relais et des Conseils d'unité pastorale. On met en commun ses potentialités. MAIS, ET C'EST LÀ MA TROISIÈME PRIORITÉ : COMMENT FAIRE NAÎTRE UN ESPRIT D'AMITIÉ, UN TÉMOIGNAGE D'AMOUR MUTUEL, UNE VÉRITABLE FRATERNITÉ ?

Il est important de vivre la complémentarité hommes-femmes. C'est à partir de cette expérience concrète et du rôle des femmes dans les communautés que celui-ci se dessinera mieux dans l'Église universelle. Le pape fait appel à ce discernement. Il souligne le charisme de fécondité que possède la femme et celui de formatrice. Il valorise le rôle de Marie-Madeleine comme première évangélisatrice.

La figure du prêtre est essentielle : il est le signe sacramentel que la communauté a son origine en Dieu et non en elle-même. C'est une interpellation pour nous tous. Il faut désirer le prêtre, dans un esprit de complémentarité des fonctions. Il faut aussi exercer un travail de parole pour accompagner les prêtres, les diacres et les acteurs pastoraux dans leur action sur le terrain, dans la diversité de leurs ministères et dans leur vie personnelle. Et pour donner le goût à des jeunes de s'engager dans le ministère presbytéral, y compris dans le célibat.

Nous sommes déjà un diocèse avec deux communautés linguistiques et culturelles. C'est l'originalité du diocèse de Liège, et cette situation nous stimule à l'ouverture. La diversité des communautés et des sensibilités doit nous encourager plus que nous énerver.

La diversité des communautés, c'est aussi la diversité des origines : africaines, polonaise, italienne, etc. La vie religieuse et l'émergence de nouvelles communautés sont précieuses dans la vie du diocèse.

La pastorale des jeunes est indispensable. Elle doit valoriser en particulier la création d'événements et le relais des initiatives existantes. Les JMJ sont un moment essentiel pour les jeunes, de même que les initiatives connexes ou les mouvements de jeunesse.

Dans le cadre de l'Église locale, je nomme Mme Fina Keifens, actuelle modératrice du Seelsorgerat, Déléguée épiscopale pour la Région germanophone (Vikariat des deutschsprachigen Gebieten). L'abbé Jean Pohlen restera curé de La Calamine et de Hergenrath et chargé de la pastorale des vocations et du suivi de la vie consacrée dans la Région germanophone.

J'ai décidé d'ériger en vicariat l'attention à la vie consacrée. Le P. Patrick Bonte en sera toujours le responsable et deviendra vicaire épiscopal.

Pour les autres matières, l'abbé Alphonse Borrás reste vicaire général et chargé en particulier de la pastorale territoriale et du Chantier Paroisses. Et l'abbé Raphaël Collinet reste vicaire judiciaire, chargé des affaires canoniques et juridiques.

Je rappelle aussi que le Service diocésain des jeunes (SDJ) a un nouveau responsable depuis le 1er janvier, l'abbé Eric Ndeze, qui est en train de prendre contact avec chaque doyenné.

4. Le secteur Sacrosanctum Concilium, ou la célébration et la prière

La constitution Sacrosanctum Concilium du Concile Vatican II est consacrée à la célébration liturgique. La dimension spirituelle est essentielle dans notre monde. Le rôle de la liturgie et de la prière est primordial. Il faut voir comment activer cette dimension, comment rendre la liturgie cordiale et digne à la fois. Un respect s'impose et une formation liturgique doit continuer à être offerte. Personnellement, comme musicien, j'aimerais promouvoir un répertoire de chants communs, qui puissent aussi servir à la catéchèse.

La célébration des sacrements nous interpelle par son évolution et les difficultés qu'elle suscite ; mais il est sûr qu'elle est l'occasion d'engagements nouveaux et utiles, comme pour la préparation des funérailles ou celles du baptême et du mariage.

On doit aussi chercher des moments de prière qui soient différents de l'eucharistie ; mon prédécesseur Mgr Aloys Joustien a largement promu les rencontres de prière autour de la Parole de Dieu ; je songe aussi aux prières du soir ; ou aux adorations ; ou à des manifestations plus populaires comme des processions ou des manifestations en rue. Il est important d'offrir des lieux de prière et de spiritualité. En ce sens, nous avons la chance d'avoir le sanctuaire de Banneux dans le diocèse et d'avoir un pèlerinage à Lourdes très actif. C'est une grande richesse !

La vie des communautés nouvelles est importante comme lieu de base pour la prière personnelle et communautaire. La prière est un moment de gratuité, qui n'est pas toujours compris dans nos sociétés actuelles. Elle est vécue de manière interpellante dans l'islam et dans le bouddhisme. NOS CONTEMPORAINS SONT EN RECHERCHE DE SPIRITUALITÉ. IL EST FONDAMENTAL DE RÉPONDRE À CETTE ATTENTE : C'EST MA QUATRIÈME PRIORITÉ. Nous sommes invités à la vivre davantage en profondeur !

C'est dans cette ligne que travaillera l'abbé Pierre Hannosset, dans le Service Liturgie du Vicariat de l'Annonce de l'Évangile.

J'ai aussi nommé le P. Marcel Blanchet à la tête de la Légion des Petites Âmes, mouvement spirituel international, mais de droit diocésain liégeois.

Dans ce contexte de la prière j'aimerais souligner que nous célébrons cette année le 750e anniversaire de l'institution de la Fête-Dieu dans l'Église universelle, en 1264, par le pape Urbain IV, archidiacre de Liège. Pour fêter cet événement, une procession aux flambeaux aura lieu le jeudi de la Fête Dieu, 19 juin, après la messe célébrée à Saint-Martin à 19.30 h. et sera organisée par la pastorale urbaine de la ville de Liège, sous la direction des doyens Eric de Beukelaer et Jean-Pierre Pire.

Chers Frères et Sœurs,

J'ai attiré votre attention sur la pleine lune que nous admirons le 2e dimanche de Carême. Je forme le vœu que la contemplation dont nous sommes les bénéficiaires aujourd'hui en ce sanctuaire de Banneux soit guidée, à travers les lumières et les ombres du quotidien, vers la pleine lune prochaine, celle de la Semaine Sainte et de la fête de la résurrection de Jésus. Que sur ce chemin chacune de nos vies soit préservée et relevée, pour que nous participions dans la joie à la résurrection du Christ !

+ Jean-Pierre Delville
Évêque de Liège

P.S. En cliquant sur ce lien 2014-03-18 – Nominations, vous pourrez prendre connaissance du CV de certaines personnes nommées ci-dessus.

Source en ligne : <https://mgrdelville.worldpress.com> (consultée le 12 mars 2015)

Annexe 2 : Annuaire des établissements d'enseignement spécialisé

1. Nombre d'établissements concernés en province de Liège

Niveaux d'enseignement	Réseaux d'enseignement			
	Communauté	Officiel hors communauté	Libre confessionnel	Libre non confessionnel
Maternel spécialisé	10	15	8	3
Primaire spécialisé	14	27	13	3
Secondaire spécialisé	10	11	10	1
<i>Totaux</i>	<i>34</i>	<i>53</i>	<i>31</i>	<i>7</i>

2. Nombre d'établissements concernés dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles

Niveaux d'enseignement	Réseaux d'enseignement			
	Communauté	Officiel hors communauté	Libre confessionnel	Libre non confessionnel
Maternel spécialisé	53	54	60	18
Primaire spécialisé	56	80	79	18
Secondaire spécialisé	35	37	65	12
<i>Totaux</i>	<i>144</i>	<i>171</i>	<i>234</i>	<i>48</i>

Source en ligne : www.enseignement.be (consulté le 11 mars 2015)

Annexe 3 : Documents administratifs concernant le début de l'enseignement de Jean Mesny à l'Université catholique de Louvain

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Service du Personnel Académique et Scientifique

Pl. DE L'UNIVERSITÉ, 1, LOUVAIN-LA-NEUVE

CURRICULUM VITÆ

Le juillet 19 81

1. IDENTITE

Nom : (1) (2) M E S N Y

Prénoms : (3) Jean, Antoine, Yves, Marie

Domicile La Chardonnière - 65 Grande Rue - B.P.14

69340 FRANCHEVILLE France

Résidence Belgique (?)

Adresse professionnelle (en dehors de l'UCL) : RECHERCHES - 53 rue de Babylone - 75007 PARIS France

Adresse à l'université (UCL) : _____

Lieu et date de naissance : REDON (35600 - France) 9.04.1925

Nationalité : française Sexe : M

No tél. privé _____ Carte d'identité numéro Z N 57481 Emise par la Préfecture de la Drôme Commune de : le 6 mars 1972

2. ETAT CIVIL (4) Célibataire - Marié(e) - Veu(x) - Veu(x) de : _____ depuis le : _____

Prêtre séculier - ~~Religieux de l'Ordre de~~ _____

Lieu et date du mariage civil : _____

3. COMPOSITION DU MENAGE

A. Epoux/Epouse : Nom et prénoms _____ Lieu et date de naissance _____ (4) non-à charge

Emploi actuel : _____ Employeur : _____

B. Propres enfants : Prénoms _____ Lieu et date de naissance : _____ (5) CODE

C. Autres personnes à charge : _____

(1) En lettres majuscules (2) Biffer les mentions inutiles.

(3) Femmes mariées : nom de l'époux suivi du nom de jeune fille. (4) CODE : 1 = célibataire et à charge
2 = célibataire et non à charge
3 = marié(e)
4 = décédé(e)

(5) Prénom usuel en lettres majuscules.

4. DIPLOMES - PRIX - DISTINCTIONS

A. Etudes secondaires et supérieures (dans l'ordre chronologique)

Intitulé précis du diplôme obtenu :	en date du	Institutions fréquentées
Baccalauréat de rhétorique	1943	Petit Séminaire, Saint Jean
Baccalauréat de philosophie	1944	Ambazac (87)
Baccalauréat en philosophie scolastique	1945	Faculté cath. de Philosophie Ly
Maîtrise en théologie	1953	de Théologie Lyon
Institut de Pédagogie	1953-1955	Facultés Catholiques de Lyon
section scientifique		
section spécialisée	1953	
Stage en Ecole Nouvelle (méthode Cousinet)		

B. Prix obtenus (ex. : Prix Franqui) et date :

C. Distinctions honorifiques

5. NOMINATIONS - PROMOTIONS A L'U.C.I.

Date d'entrée en fonction comme :

à la Faculté ou Institut :

Suppléant :

1957-1962

TECO

Assistant :

1er. Assistant :

Chef de travaux :

Maître de conférences :

Chargé de cours - Associé :

Professeur - Associé :

Professeur ordinaire :

6. AUTRES ACTIVITES EXERCISEES ACTUELLEMENT

- depuis 1956
- A. Professionnelles : Professeur invité Faculté de Théologie UNIVERSITE LAVAL, Québec (Canada) / Responsable régional de la Pastorale Catéchétique Spécialisée région Centre-Est (France) / Directeur de la revue RECHERCHES CONSCIENCE CHRETIENNE ET HUMANISME
- B. Scientifiques, Sociales, Culturelles (avec quelle responsabilité ?) : 53 rue de Babylone - 75007 PARIS

7. EMPLOIS PRECEDENTS (dans l'ordre chronologique)

Nom et adresse de l'employeur :	Fonction exercée	Date d'entrée	Date de sortie
Archevêché de Lyon	Resp. diocésain catéchiste spécialisé	1957	1962
Facultés Catholiques de Lyon Institut de pédagogie	Chargé de cours	1962	1965
Service Catholique de l'Enfance 19 rue de Valenciennes 75007 PARIS	M. adjoint de l'Enseignement national	1965	1980
Institution Catholique de Paris	directeur de centre	1971	1980

NOM:	MESNY JEAN	FN:	1981	FAO:	1ECO	CHARGE DU COURS	DATE D'EN- SEIGNEMENT	INDICATEUR TOUTE A1 FORMUL A	NBRE COTIS OU COSUPP.	REN- JOINT	NOMBRE ENFANTS / ADRES
GRADE:	SUPPLEANT									UN NOM	
A	SIGLE * INTITULE DU COURS ANNÉES D'ÉTUDES									ANNÉE SUIVANTE	RÉSULTAT (*)

CAT 2430*CAT.LNI.ET ADRL.HANDIC ET INAD*5*1 030.0
FOND185.RELI21 .REL122 .SUPE21 .SUPE21C E 060.0
SUPE22 .SUPE22C.

82-83.

30

60

3h

(*) LORSQUE LE COURS SE DONNE TOUS LES DEUX ANS, INDICER LA MOITIÉ DES HEURES DE
PART ET D'AUTRE DU SIGNAL +
SI VOUS PTER SUPPLIC POUR UN COURS, INDIQUEZ «SUPPLIC» AU LIEU DES HEURES.

TOTAL



90

A compléter par les enseignants à TEMPS PARTIEL.

J'exerce en dehors de l'Université une activité rémunérée en qualité de: (3)

compte - travailleur indépendant - travailleur sous contrat d'emploi - titulaire d'un mandat politique - professeur dans un établissement
d'enseignement de l'Etat ou d'un établissement par l'Etat - membre d'un conseil d'administration ou de commission de société - divers (à préciser) (4)

Animateur régional de la pastorale catéchétique des personnes en situation de
handicap - Région apostolique Centre-Est (12 diocèses) France - à mi-temps
Je bénéficie d'une pension à charge du trésor public depuis le

Remarques:

Je certifie que les renseignements
mentionnés ci-dessus sont sincères
et exacts.

Date: 7 07 82

Signature:

J. Mesny

(1) T - TULIPROU COURS APT
S - SUPPLEANT OU COSUPPLEANT
A - AUTRE

(2) T - TULIPROU COURS APT
S - SUPPLEANT OU COSUPPLEANT
A - AUTRE

(3) Décrire la fonction exacte
précisée.
(4) Souligner la mention adéq.

Annexe 4 : Questionnaire adressé aux responsables de la catéchèse spécialisée dans les diocèses francophones – Avril 2015

1. Qui est le responsable de la catéchèse spécialisée dans votre diocèse ? À quel service ecclésial est reliée la catéchèse spécialisée ?
2. Comment fonctionne la prise en compte des personnes en situation de handicap en catéchèse spécialisée de votre diocèse ?
3. Y a-t-il un projet diocésain défini en matière de catéchèse spécialisée ? Si oui, quelle est sa spécificité ?
4. Prônez-vous une méthode particulière dans votre catéchèse spécialisée ? Si oui, laquelle ?
5. Quelle est la variété des destinataires de la catéchèse spécialisée ?
6. Quelles sont les attentes principales des acteurs de la catéchèse spécialisée de votre diocèse ?
7. Quelle est la politique d'accueil de votre Église locale envers les personnes ayant un handicap ?
8. Quels services et outils concrets sont destinés à la catéchèse spécialisée de votre diocèse ?
9. Quels seraient les éléments incontournables d'une formation de catéchistes accompagnant les personnes en situation de handicap ?
10. Quelle est votre perception de l'évolution du regard social vis-à-vis des personnes en situation de handicap ?
11. Quel est, selon vous, le regard de l'Église officielle vis-à-vis des personnes en situation de handicap ?

Annexe 5 : Dépliant « Pastorale des personnes avec un handicap » du diocèse de Namur



Annexe 6 : Réponse à l'enquête par Valérie Vasseur pour le diocèse de Tournai

- 1. Qui est le responsable de la catéchèse spécialisée dans votre diocèse ?** Le responsable : à partir du 1^{er} juin 2015, une nouvelle animatrice en pastorale (AEP), madame Annick Lebailly. Poste assuré depuis juin 2014 par Sœur Valérie Vasseur, coordinatrice de la pastorale de la santé avec le vicairie épiscopal l'abbé Giorgio Tesolin en charge de la diaconie.

À quel service ecclésial est reliée la catéchèse spécialisée dans votre diocèse ?

Le service est relié à la pastorale de la santé, elle-même faisant partie de la diaconie.
Le service est dénommé : Aiguillages.

- 2. Comment fonctionne la prise en compte des personnes en situations de handicap en catéchèse spécialisée de votre diocèse ?**

La prise en compte se fait essentiellement (jusqu'à ce jour) auprès de certaines institutions du diocèse qui accueillent des personnes handicapées. Cela fonctionne très peu au sein des Unités Pastorales (il y aura du neuf très certainement avec le mouvement de « refondation des paroisses » et à la suite du synode diocésain vécu dernièrement – qui demande à connaître les lieux de vie de ces personnes sur son UP et de voir comment créer du lien entre les deux).

De façon épisodique, il y a parfois une demande plus spécifique d'accompagnement d'un enfant ou d'un jeune handicapé au sein d'une équipe de catéchèse en vue d'un sacrement (première communion ; baptême ; profession de foi–confirmation).

- 3. Y a-t-il un projet diocésain défini en matière de catéchèse spécialisée ? Si oui, quelle est sa spécificité ?**

Sur le tract de présentation du service (je vous en envoie quelques uns + l'affiche), nous avons défini la tâche et les objectifs de ce secteur pastoral. Je dois reconnaître que nous en sommes encore loin mais nous essayons d'y tendre peu à peu.

« Aiguillages s'adresse tout d'abord aux personnes concernées par un handicap ou par de graves difficultés psychosociales, repérables principalement par un placement en-dehors du milieu de vie habituel.

Ce service rejoint également les intervenants professionnels ou familiaux proches de ces personnes.

Les objectifs : répondre à toute demande individuelle ou collective ; garder et développer une attention et une action pastorale pour ces personnes.

Pour les institutions qui veulent proposer à leurs résidents une recherche de sens, une animation spirituelle, des célébrations chrétiennes régulières ou occasionnelles, des temps forts de rencontre et de prière, ...

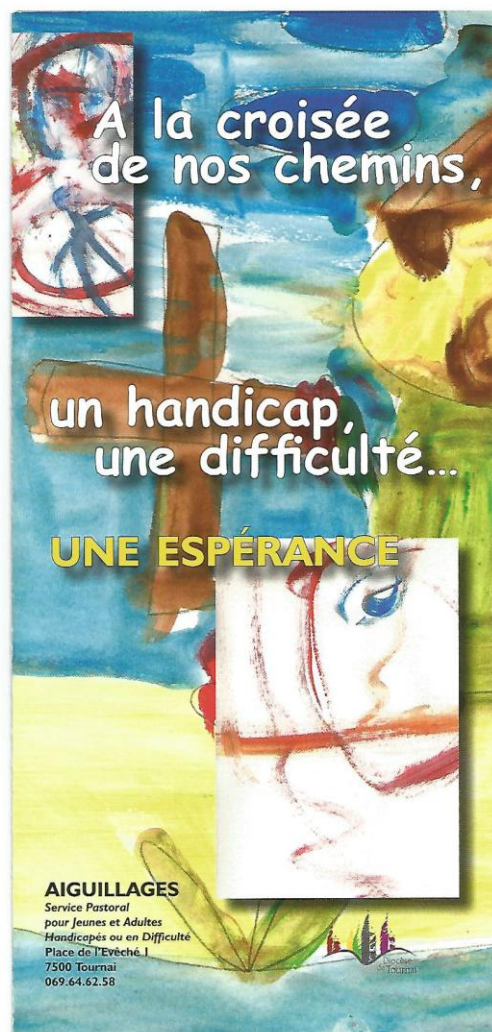
Pour les familles qui se demandent comment aider un de ses membres handicapés à cheminer dans la foi,

Pour les éducateurs attentifs aux valeurs spirituelles, qui souhaitent réfléchir à leur pratique, revisiter leur engagement et leur foi,

Pour les Conseils Locaux de Pastorale (CLP), les EAP qui désirent réfléchir sur la place des personnes handicapées dans les communautés paroissiales,

Aiguillages propose :

- Des temps de rencontre dans un cadre privilégié où alternent partages, discussions, détente, prière ...
- La journée de recollection à Tongre-Notre-Dame (2x an)
- Le week-end de retraite à l'abbaye de Chimay
- Des temps de formation (en 2014, une après-midi sur le thème « rencontrer et célébrer avec la personne handicapée » animée par David Doat (philosophe) et Christine Bockaert (responsable diocésaine de Lille de la Pastorale des Personnes Handicapées).
- Sa disponibilité pour répondre à des questions plus particulières, des demandes ponctuelles, pour créer des synergies entre paroisses et institutions et / ou entre institutions. »



4. Prônez-vous une méthode particulière dans votre catéchèse spécialisée ? Si oui, laquelle ?

Je ne sais pas au juste. Je crois que pour les 3 temps d'animation proposés, un thème commun est choisi et de cela découle des activités qui seront proposées. Ex : Tongre 2014, thème : le pardon – année 2013 : thème : Fleuris là où tu es planté – pour ces rencontres, il y a un temps de la parole, un temps d'atelier (chant, danse, bricolage), un temps de célébration (prière ou eucharistie), un temps de convivialité lors des repas (dîner pique-nique et goûter offert).

5. Quelle est la variété des destinataires de la catéchèse spécialisée ?

Actuellement, je dirai peu de variété : essentiellement des jeunes adultes et adultes handicapés vivant en institution spécialisée. Peu d'appel pour un accompagnement en catéchèse avec un enfant (souhait pour l'avenir d'un travail beaucoup plus en collaboration avec l'équipe pastorale de catéchèse du diocèse).

6. Quelles sont les attentes principales des acteurs de la catéchèse spécialisée de votre diocèse ?

Les membres de l'équipe de base d'Aiguillages souhaitent garder l'animation essentiellement pour les personnes présentes en institution.

Pour moi, Sœur Valérie, coordinatrice de la pastorale de la santé (et de surcroît infirmière) je désire peu à peu ouvrir la pastorale des personnes handicapées aux autres types de handicap (surdité, aveugle, handicap à la suite d'un accident et/ou une maladie, ...) et aux autres lieux de présence des personnes handicapées. C'est un désir et un de mes objectifs en mission pastorale que je souhaite pouvoir mener avec l'AEP dans les années à venir.

7. Quelle est la politique d'accueil de votre Église locale envers les personnes ayant un handicap ?

L'Église locale se veut ouverte aux personnes porteuses d'un handicap mais dans les faits, elles ne sont pas très présentes. Certains décrets du synode diocésain ouvrent une porte à cet accueil. Il faudra encore faire du chemin, rendre les lieux accessibles, adapter la liturgie, sensibiliser la communauté locale à ce type d'accueil, ... la mission de ce type ne fait que commencer en certains lieux ; pour d'autres, cela se réalise déjà, parfois même avec une belle intégration.

8. Quels services et outils concrets sont destinés à la catéchèse spécialisée de votre diocèse ?

Actuellement, le groupe porteur d'Aiguillages se penchent sur la mise en place d'une boîte à outils qui reprendrait les animations réalisées à gauche et à droite, qui serait mise sous forme de fiches pour aider à la mise en place de temps de prière de célébration, etc ... au sein de son institution, de sa famille, de son groupe de catéchèse, de sa paroisse, ...

Il existe déjà sur la France une boîte à outils et le service national propose mensuellement une fiche numérique « HandiKat'infos » (responsable : Isabel de la Taste) qui est très bien faite, qui relate des initiatives réalisées en France, des pistes d'animation pour les temps liturgiques, ...

Il faudra donc voir comment ne pas faire double-emploi mais en même temps répondre aux attentes de notre terrain diocésain (autre objectif pour le groupe dans son travail d'équipe porteuse).

Coordonnées : Isabel de la Taste

Service National de la Catéchèse et du Catéchuménat
Déléguée Nationale à la PÉDAGOGIE CATÉCHÉTIQUE SPÉCIALISÉE
58 av. de Breteuil 75007 Paris
01 72 36 69 93
Isabel.delatate@cef.fr
www.catechese.catholique.fr

9. Quels seraient les éléments incontournables d'une formation de catéchistes accompagnant les personnes en situation de handicap ?

- Une formation de base à l'écoute
- Une formation de base théologique qui permette à la personne de pouvoir traduire le contenu en terme simple, avec des moyens adaptés au type d'handicap devant lequel elle se trouve – on ne s'adresse pas de la même manière à un enfant autiste, qu'à un enfant handicapé physique ou encore à un enfant sourd - muet ou aveugle.
- Un stage dans un lieu de vie avec des personnes handicapées – expérience dans une institution, dans un pèlerinage qui accompagne des personnes handicapées, une présence dans une communauté Foi et Lumière, un service à l'Arche, ... ceci pour connaître de plus près et de l'intérieur la réalité du vécu de la personne handicapée ; pouvoir comprendre de l'intérieur ce que la personne porteuse d'un handicap attend de moi (c'est tout un chemin d'humilité à acquérir en tant que personne « saine »).
- Parfois, je pense aussi que pour pouvoir être en lien et accompagner des personnes porteuses de surdité ou muette, il serait utile d'avoir une formation de base au langage des signes, (ou au langage signé – plus simple et qui est facile à mettre en accord avec le langage spirituel) ; je mets en bas de page des liens reçus de Lille à ce sujet.

Je pense aussi qu'il faut offrir des lieux de relecture pastorale à ces catéchistes, leur permettre d'aller à la rencontre d'autres catéchistes qui sont dans le même domaine, à ouvrir les yeux sur ce qui se fait ailleurs que chez soi : dans d'autres diocèses, dans d'autres pays, dans certaines institutions qui travaillent ces questions d'accompagnement à la foi, ...

Actuellement, un très beau document pastoral a été édité par la France « Accompagner la personne handicapée mentale vers l'Eucharistie ». Cela vaut la peine de le lire, de l'explorer et de le vivre avec les personnes handicapées (mais aussi avec les autres non handicapés). Il est simple, varié dans ses approches.

10. Quelle est votre perception de l'évolution du regard social vis-à-vis des personnes en situation de handicap ?

Je pense que le regard social change et évolue vers plus d'intégration, vers un accueil de l'autre dans sa différence. Mais cette évolution est lente et ne change que petit à petit. C'est tout un travail dans l'éducation des enfants, des jeunes dans les écoles, les familles. Plus tard dans les lieux de vie professionnelle : quelle intégration dans le travail ? Dans des lieux d'activités culturelles ?

11. Quel est, selon vous, le regard de l'Église officielle vis-à-vis des personnes en situation de handicap ?

Le regard de l'Église change aussi, il évolue. Notre Pape François y contribue fortement par ces nombreux gestes d'accueil, d'attention à l'autre différent sans la peur de poser un geste (ex : son baiser donné à une personne dont le visage est déformé par la maladie) ainsi que par ces prises de paroles (n'a-t-il pas dit dernièrement qu'une communauté qui n'accueille pas des personnes handicapées en son sein, est une communauté qui se meurt). Mais là encore, il faut du temps pour que l'ensemble change ses façons d'accueillir, de regarder la personne différente de soi ... cela demande de bousculer des habitudes, des façons de faire, cela demande un certain investissement en temps et l'aménagement des lieux d'accueil (ex : Combien d'églises dans le diocèse ont une rampe d'accès pour les voitures ? Ou dans les espaces paroissiaux, une toilette pour personne handicapée ?) (Témoignage à entendre de Christine Bockaert (Lille) pour la mise en place de célébration à la cathédrale de Lille accessible aux personnes porteuses d'un handicap – pas si simple !)

Je crois que ce regard doit aussi changer d'abord chez moi, même si l'Église est en chemin. Tous nous devons le vivre. Personne n'est à l'abri – un jour je pourrai devenir aussi une personne porteuse d'un handicap. N'attendons pas de l'être pour changer notre regard !

Lien pour le langage des signes - langage signé :

1. Découvrez les nouveaux signes du jeu "Dites-le en langue des signes"

Suite au succès fulgurant du **jeu "Dites-le en langue des signes"**, nous avons décidé de vous faire découvrir encore plus de signes !

Prêt pour de nouveaux défis ?

L'extension du jeu c'est **50 nouveaux signes d'animaux** qui n'auront bientôt plus de secret pour vous !

Où les acheter ?

- sur notre boutique en ligne : www.signesdesens.org/boutique

- sur notre stand lors du festival de jeu "Ludinord" qui aura lieu les **28 et 29 mars** prochain à **Fort de Mons** (ligne 2 du métro Lillois).

L'équipe de Signes de sens (tél : 00.33.3.20.06.00.45)

2. Grâce au jeu "Dites-le en langue des signes" vous avez aimé découvrir la langue des signes ? Vous aimeriez approfondir et aller plus loin ?

Signes de sens vous propose sa formation "[Accueillir le public sourd](#)" dont la prochaine session aura lieu les **28 et 29 mai 2015** à Lille au prix de 120€.

Venez découvrir la communication gestuelle et faites de votre visage et de vos mains des outils d'expression.

Au terme de ce module, vous aurez appris **85 signes** et serez en mesure de **communiquer plus facilement avec une personne sourde**.

Pour plus d'information, contactez-nous par mail à formation@signesdesens.org ou par téléphone au 00.33.3 20 06 00 45.

Cindy Brochard

c.brochard@signesdesens.org

Annexe 7 : Quelques dates des activités de la catéchèse interparoissiale de Liège, mars 1963 - décembre 1971

QUELQUES DATES DES ACTIVITES DE LA CATECHESE INTERPAROISSIALE DE LIEGE MARS 1963 - DECEMBRE 1971

Seule longtemps en Belgique, et actuellement encore seule, en Wallonie, une catéchèse spécialisée d'enfants et de jeunes "externes" déficients profonds existe à Liège.

En Mars 1963, Mgr van Zuylen, en réponse à une lettre de Mme van Cauwenberghs, demande à Mr l'Abbé L. Duquenne, nommé responsable de la Pastorale d'ensemble et de la Mission de Liège, d'instituer une catéchèse spécialisée pour déficients mentaux profonds.

De nombreux contacts ont lieu avec Mgr Kesters, Vicaire général, chargé de l'Enseignement, avec Mr l'Inspecteur Grahay qui le sujet intéressait beaucoup, avec Mr le Chanoine Pluyers, visiteur des communautés religieuses et qui avait dans ses compétences, les écoles spécialisées.

Mr le Chanoine Pluyers demande à Mr Duquenne d'intéresser à cette catéchèse les Soeurs Réparatrices.

Les Soeurs Réparatrices accueillent avec joie la nouvelle oeuvre ; Soeur Scholastique devenue Soeur Françoise est déléguée à cet effet. De nombreux contacts ont lieu pour trouver des "catéchistes"

Le 15-XI-63 - Monsieur le Chanoine Duquenne réunit un groupe de futurs catéchistes avec l'abbé Dalroz, chargé de la secouer. Soeur Sabine d'Argenteuil qui a travaillé à l'interparoissiale de Paris nous initie à son expérience des handicapés profonds.

Le 11-XII - journée d'études à l'I.M.P. de Brugelotte avec Soeur Marie-José (12 présences de Liège)

En 1964 - REUNIONS MENSUELLES DES CATECHISTES ET DES AUMONIERES :

Etudes des livres de l'abbé Bissonnier - Causerie de Melle Bailleraud - visite de l'école des Castors - Causerie de Soeur Agnès.

Plusieurs catéchistes suivent à Charleroi 2 après-midi de cours : "Psychologie du handicapé mental" par l'abbé Bissonnier et la catéchèse spécialisée" par le Père Jung.

A Liège, les 27 et 28 avril : 4 conférences de l'abbé Bissonnier réunissent 200 personnes chacune à la salle des Ingénieurs : parents - clergé - enseignants - éducateurs etc.. L'abbé Bissonnier parle également au cours de ces journées, au Séminaire aux futurs catéchistes de l'interparoissiale; il anime un carrefour à l'école d'éducateurs.

En juillet et Septembre : Sessions nationales françaises de catéchèse spécialisée. Le Chanoine Duquenne, l'abbé Dalroz et 5 catéchistes y participent. L'animation est assurée par le Père Jung, responsable national.

En Octobre : Deux groupes de catéchèse sont créés : 1° groupe d'enfants - 2° groupe d'adolescents, tous deux formés par des insuffisants mentaux profonds. Ils sont entourés par une dizaine de catéchistes et par les 2 aumôniers précités. Les réunions sont hebdomadaires. Chaque leçon est précédée de la préparation de la leçon suivante, d'une répétition de la leçon du jour, confiée à une merensse, à la préparation minutieuse du matériel intuitif.

Nous sommes devenus aussi plus attentifs à « être affectueux », à faire entrer l'entretien par le cœur, puisqu'il ne peut pas passer par l'intellect.

Nous visons enfin à faire passer l'enseignement dans le concret, par des gestes, des mouvements collectifs ou individuels. Nous aimons amener l'enfant à une prière personnelle découlant de la leçon. Souvent ce sera à travers un dessin qu'il s'exprimera, que ce soit un dessin inspiré par la leçon, que ce soit le coloriage d'un croquis.

Toutes ces expériences, je les ai rassemblées dans un livre « DIEU M'AIME, MOI » que j'envoie gratuitement à tous ceux qui me le demandent (2).

Chr. Ainsi donc, ce livre sera un peu votre testament spirituel, car à 85 ans on a le droit de penser à une succession ?

R. Nous sommes fortement soutenus par l'Evêché. Pour veiller à l'avenir, il a envoyé en octobre 1976 à Paris l'abbé Benoît Lejeune; il s'y est formé durant deux ans et a pris la direction diocésaine des handicapés physiques et mentaux.

Le Vicaire Général, le Chanoine Evelette, me demande enfin que plutôt que de bâtir des locaux pour nous abriter, nous fondions une fraternité. Elle aurait pour mission de garder dans l'Eglise de Liège le souci des plus pauvres entre les pauvres, le h.m.g. et de réaliser ce souci par la catéchèse. Cette communauté est en gestation: elle est confiée à la Vierge des Pauvres, N.-D. de Banneux. Elle comprendra des membres enseignants et des membres priants pour nos h.m.g.

Ainsi tout simplement s'est exprimé le Chanoine Duquetne, ancien doyen de Saint-Barthélémy. A l'âge de la pension, il a commencé une nouvelle carrière: il est retourné à l'école et puis inlassablement il a amené au Seigneur ceux que jusqu'ici on empêchait d'approcher: « Laissez venir à moi les petits enfants » a dit Jésus. Qui mieux que lui a obéi à cette ordre de Jésus ? Merci, Monsieur le Doyen !

Propos recueillis par A. D.

(2) L. DUQUETNE, quai Saint-Léonard, 36B - 4000 Liège.

Annexe 9 : Lettre de Jean Mesny à ses parents, le 27 juin 1953

+
Lyon le 27 Juin 1953

Cher Papa , chère Maman ,

Comme je vous l'avais promis, mercredi dernier, je vous adresse le résultat des examens de licence .

Ce matin j'ai appris que j'étais licencié en Théologie . J'ai donc prêté le serment anti-maderniste , sans quoi le titre n'est pas acquis .

Les autres examens ont très bien marché . De plus hier , Jacques Guyomarc'h m'apprenait que Mr Chavasse avait trouvé mon devoir bon et qu'il m'encourageait à le terminer dans cette ligne de recherche . J'en suis heureux , car je me demandais si mon étude était bonne .

Et puisque après demain ce sera votre fête à tous les deux j'en profite pour vous assurer de mes prières et de mes vœux . Que ce résultat soit un peu le cadeau que je puis vous offrir ; après tout je le dois bien à vous qui m'avez aidé pécuniairement , moralement , et surtout par la prière dans mes études . Voici donc un cycle qui s'achève ; l'année prochaine c'est à vers d'autres disciplines que je m'orienterai , mais toutefois je ferai encore un peu de Théologie .

J'espère recevoir un mot de vous lundi ; en attendant je vais écrire à Pierre pour sa fête .

Bon dimanche ;

Je vous embrasse de tout mon cœur .

Jean

Annexe 10 : Lettre d'accompagnement du 3 décembre 1967 et Curriculum vitae de Jean Mesny du 13 novembre 1967

Le 3 Décembre 1967

Abbé Jean MESNY
La Chardonnière
69 Francheville-le-Haut
FRANCE

Mademoiselle, L. Gauthier

Depuis 15 jours j'ai reçu une demande de la Faculté de Théologie (Institut de Catéchèse) pour que je leur adresse mon curriculum vitae.

Etant donné que vous me l'avez demandé depuis fort longtemps, je vous envoie l'original, et le double à la Faculté de Théologie.

La circulaire pour le jour du 17 novembre m'est bien parvenue et je vous remercie de me tenir au courant et de m'aider à participer même de loin à vos travaux.

Un coup de téléphone de Madame Leroux m'a fait comprendre que vous avez lancé un appel en ma faveur, ce dont je vous remercie.

J'espère que votre santé est bonne malgré la rigueur du froid canadien et votre travail.

Veuillez excuser la brièveté de ma lettre mais je suis entre 2 voyages.

Croyez, Mademoiselle, à mes sentiments respectueux.

Mon souvenir à votre amie et à M.M. Lessard et Gauthier.

Source : Fonds privé Jean Mesny

que

- UNIVERSITE LAVAL - Notice biographique -

Nom : MESNY Prénoms : Jean Antoine Yves Marie

Adresse : " La Chardonnière " 65 Grande Rue FRANCHEVILLE-le-Haut 69
FRANCE

Date de naissance : 09 04 1925 N° de Téléphone : 51 46 01

Lieu de naissance : REDON (Ille et Vilaine) FRANCE

Etat civil : Célibataire Sexe : masculin

Citoyenneté : FRANCAISE

Etat Religieux : Prêtre séculier

Diocèse : LIMOGES Date d'ordination : 28 06 1954

Nom du Père : MESNY Prénom : Pierre (décédé) Profession : Banquier

Votre Employeur actuel : ARCEVEQUE de LYON - FACULTES CATHOLIQUES

Poste occupé : Responsable diocésain de l'Enseignement Religieux des
Inadaptés.
Chargé du Cours de Pédagogie Religieuse à l'Institut de
Pédagogie

- ETUDES ANTERIEURES -

Institution / Université	Fréquentée	Diplôme obtenu	Date
Petit Séminaire de Limoges	1939 à 1944	Baccalauréat de Philosophie	1944
Faculté (Lettres-Philosophie (Philosophie-Scolas- tique	1944- 1946	Baccalauréat de Philo- sophie Scolastique (Lyon)	1946
Faculté de THEOLOGIE 1)	1946- 1952	Licence de Théologie	1953
2) Année de doctorat	1952- 1953	(Lyon)	
Institut de Pédagogie (Lyon)	1953- 1955		

Date : Le 13 Novembre 1967

Source : Fonds privé Jean Mesny

COMMENTAIRE du Curriculum vitae.

- A propos des études en : arrêté par la maladie, il ne m'a pas
FACULTÉ de LETTRES été possible de poursuivre ma licence de
philosophie-lettres, pour des raisons
pécuniaires. *financi.*
- DOCTORAT en Théologie : thèse ébauchée, que le ministère ne
m'a pas permis de poursuivre pour l'ins-
tant.
- FONCTIONS ACTUELLES : Responsable de l'Enseignement Religieux
des Inadaptés pour le diocèse de LYON,
depuis 1956
- . Animation du diocèse
 - . Formation des Catéchistes
 - . Recherche pour la catéchèse des divers handicaps :
 - déficients mentaux aux divers degrés et aux divers
âges (enfants et adolescents)
 - Infirmités motrices cérébrales (I.M.C.) et malades
(enfants)
 - *Enfants atteints de lésions de la parole*
 - Aveugles et Sourds (enfants) à ses débuts.
- : Président de la Commission Régionale de
l'Enseignement Religieux des Inadaptés
depuis 1965
- . En été, animation de sessions régionales pour la caté-
chèse des déficients mentaux
- : Chargé du Cours de Pédagogie Religieuse
à l'Institut de Pédagogie des Facultés
Catholiques de Lyon depuis 1962
- : Professeur de Pédagogie Religieuse à
l'Ecole de Service Social du Sud-Est,
Section Jardinières d'Enfants depuis 1959
- POSTES occupés : Vicaire-étudiant à la paroisse pilote
AUPARAVANT St Georges à LYON 1954-1956
- : Aumônier d'un Internat de Jeunes Filles
" La Chauderaie " Francheville
1956-1960

Source : Fonds privé Jean Mesny

-- PUBLICATIONS --

En collaboration :
MESNY Jean et
ORSAN Marguerite-Marie

- GUIDE Ed. A.P.E.R.I. Francheville
3ème édition 1967
 - . Principes de Psychologie
 - . Méthode de Catéchèse
- VIVRE. Ed. A.P.E.R.I. Francheville 1967
 - . Programme de Catéchisme pour enfants déficients mentaux, moyens et légers, réparti sur 4 ans.
- EN LUTTE LA VIE.
Ed. Universitaires. Bruxelles 1963
 - . Catéchisme pour les enfants qui suivent le programme " Vivre " 2ème année.
 - Recueil pour les enfants non handicapés de 7-8 ans.

A paraître

M. PAULHUS
J. MESNY

- L'ENGAGEMENT RELIGIEUX des INADAPTES
Ed. Fleurbae
Collection de " Pédagogie Psycho^{SC}Éduciale
Avril 1968

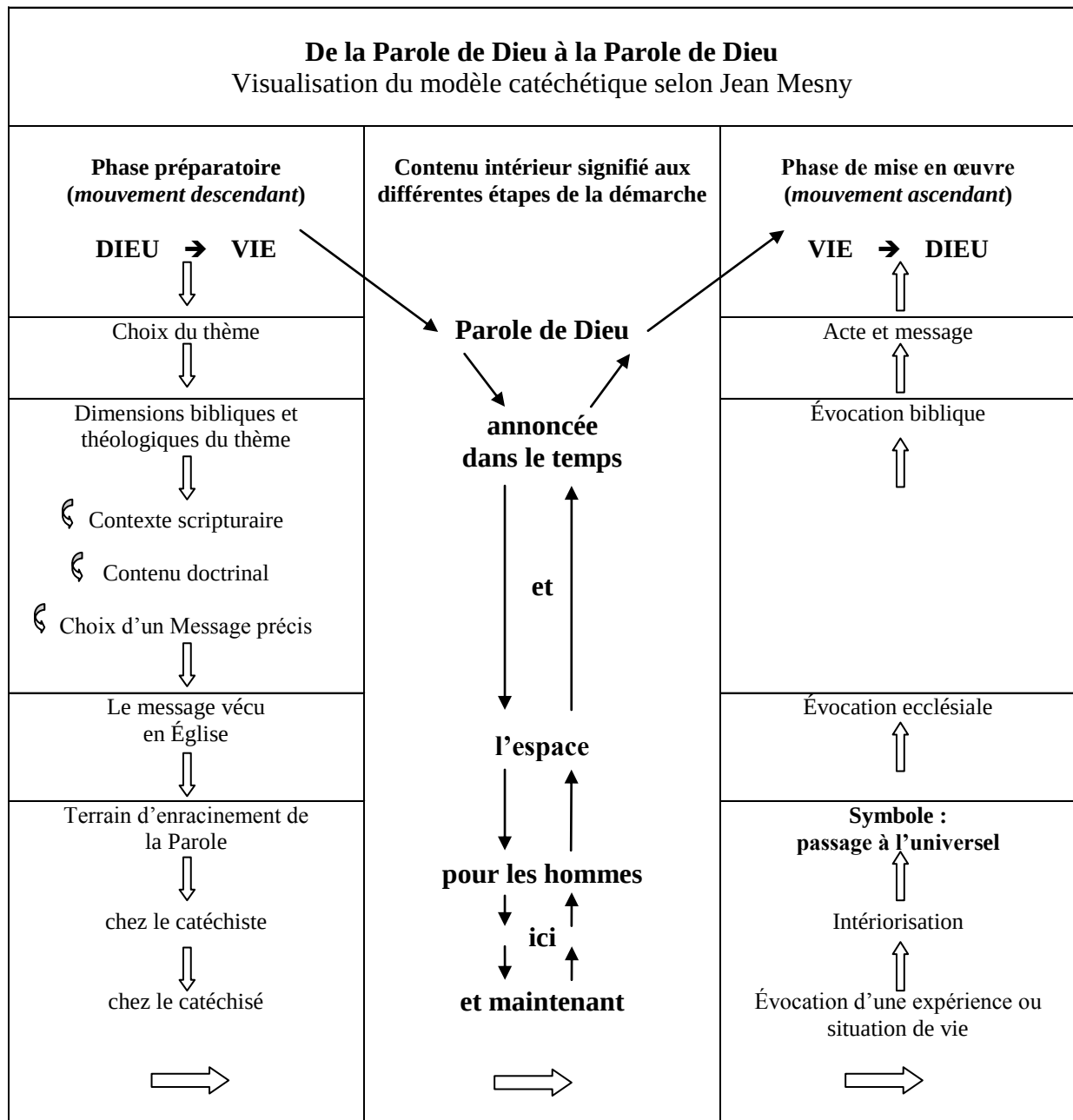
Source : Fonds privé Jean Mesny

MISSIONS

- EN FRANCE : Expert à la Sous-Commission Régionale de l'Enseignement Religieux des Inadaptés.
 . Animation des journées d'études pour la Catéchèse des Inadaptés dans les différentes Régions Apostoliques.
- BELGIQUE : Conférences - au Centre diocésain de Pédagogie Catéchistique spécialisée dans le cadre de :
 Lumen Vitae.
 . Supervision d'équipes de Catéchistes pour les Sourds (Frères et Soeurs de la Charité de Gand).
- SUISSE : Conférences à l'Institut de Pédagogie de Fribourg.
 . Sessions de formation de Catéchistes de déficients mentaux à Fribourg pour toute la Suisse romande.
- QUEBEC : Cours de Pédagogie Religieuse à la Faculté des Sciences de l'Éducation - Université de Sherbrooke)
 . 4 mois de travail avec l'équipe de l'Institut de Val du Lac
 . Sessions de recherche pour l'éducation de la foi religieuse des tout-petits pour les Jardinières d'enfants - dans le cadre de la Faculté des Sciences de l'Éducation (Université Laval)
 . Conférences aux Educateurs spécialisés.
- ETATS-UNIS : CHICAGO - Sessions de formation de Catéchistes de déficients mentaux dans le cadre du Centre Confraternité de la Doctrine Chrétienne
 en collaboration avec
 le Père PAULUS
- St LOUIS MISSOURI - 2 journées d'études avec une équipe d'éducatrices montessoriennes.

Source : Fonds privé Jean Mesny

Annexe 11 : Schéma du modèle catéchétique selon Jean Mesny



Annexe 12 : Relevé de la présence des équipes SPRED

SPRED SPECIAL RELIGIOUS DEVELOPMENT DIOCESES WITH SPRED MINISTRY

United States

1. Anchorage, Alaska
2. Oakland, California
3. Chicago, Illinois
4. Joliet, Illinois
5. Rockford, Illinois
6. Evansville, Indiana
7. Indianapolis, Indiana
8. South Bend/Fort Wayne, Indiana
9. Portland, Maine
10. Worcester, Massachusetts
11. Saginaw, Michigan
12. Kansas City/St. Joseph, Missouri
13. Charlotte, North Carolina
14. Scranton, Pennsylvania
15. Providence, Rhode Island
16. Arlington, Virginia
17. Richmond, Virginia
18. Milwaukee, Wisconsin

Australia

19. Perth
20. Toowoomba

Ireland

21. Dublin

Northern Ireland

22. Belfast (Down & Connor)
23. Derry
24. Armagh

Scotland

25. Glasgow
26. Paisley
27. Motherwell
28. Edinburgh
29. Galloway

England

30. Shrewsbury

South Africa

31. Johannesburg
32. Capetown

Mexico

33. Mexico City and surrounding dioceses

Malta

34. Malta

SPRED Diocesan leaders belong together in a group called Project Peer Support. Members gather every three years to reflect on a topic that relates to the Spred method and to support one another in the common effort to serve persons with developmental and intellectual disabilities.

for more information contact Sr. Mary Therese Harrington at info@spred.org

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXE 1 : PROJET DIOCÉSAIN DE MGR DEVILLE.....	2
ANNEXE 2 : ANNUAIRE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	6
ANNEXE 3 : DOCUMENTS ADMINISTRATIFS CONCERNANT LE DÉBUT DE L'ENSEIGNEMENT DE JEAN MESNY À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN.....	7
ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX RESPONSABLES DE LA CATÉCHÈSE SPÉCIALISÉE DANS LES DIOCÈSES FRANCOPHONES – AVRIL 2015	10
ANNEXE 5 : DÉPLIANT « PASTORALE DES PERSONNES AVEC UN HANDICAP » DU DIOCÈSE DE NAMUR	11
ANNEXE 6 : RÉPONSE À L'ENQUÊTE PAR VALÉRIE VASSEUR POUR LE DIOCÈSE DE TOURNAI.....	12
ANNEXE 7 : QUELQUES DATES DES ACTIVITÉS DE LA CATÉCHÈSE INTERPAROISSIALE DE LIÈGE, MARS 1963 – DÉCEMBRE 1971.....	16
ANNEXE 8 : LA FOI ET LE TEMPS, 2 (1981), p. 165	17
ANNEXE 9 : LETTRE DE JEAN MESNY À SES PARENTS, LE 27 JUIN 1953	18
ANNEXE 10 : LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT DU 3 DÉCEMBRE 1967 ET CURRICULUM VITAE DE JEAN MESNY DU 13 NOVEMBRE 1967	19
ANNEXE 11 : SCHÉMA DU MODÈLE CATÉCHÉTIQUE SELON JEAN MESNY.....	24
ANNEXE 12 : RELEVÉ DE LA PRÉSENCE DES ÉQUIPES SPRED.....	25
TABLE DES MATIÈRES.....	26